



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 44083

Texte de la question

M. Jean-Claude Bateux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la nécessité impérieuse de poursuivre le financement du Fonds de gestion de l'espace rural (FGER) qui constitue aujourd'hui la seule source de financement pour les agriculteurs ayant des projets d'aménagements hydrauliques en faveur de la lutte contre l'érosion. Déplorant la rupture des crédits abondant ce fonds pour 1997, qui risque de briser une réelle dynamique en cours de développement effectif sur le terrain, il lui demande de dégager des crédits pour les années à venir afin de pérenniser l'existence de ce fonds ayant déjà suscité la réalisation de projets concrets permettant de favoriser la création d'aménagements paysagers, de lutter efficacement contre l'érosion et plus généralement de participer activement à la nécessaire réhabilitation de l'espace rural.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'examen du budget du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation par l'Assemblée nationale, l'intervention des députés a permis, par voie d'amendement, d'abonder le FGER à hauteur de 100 millions de francs. Par ailleurs, les crédits délégués en 1996 (483 MF) et encore non utilisés, feront l'objet d'un report sur 1997 pour un montant de l'ordre de 100 à 150 millions de francs. Dans ces conditions, le Fonds de gestion de l'espace rural disposera de ressources lui permettant de financer les actions les plus intéressantes. Le Fonds de gestion de l'espace rural constitue un outil efficace d'intervention en faveur des agriculteurs en vue de l'entretien et de la réhabilitation d'espaces ruraux. Mais, au-delà du prochain exercice, il est certain que, pour faciliter la conduite d'une politique à long terme dans ce domaine, nous devons réfléchir à une méthode qui lui permette de disposer de ressources plus stables.

Données clés

Auteur : [M. Bateux Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44083

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5470

Réponse publiée le : 2 décembre 1996, page 6282